

Ecrit par le 4 juillet 2024

Avignon, Cardère éditeur, pour la reconquête des espaces pastoraux dans le Sud de la France

Cardère éditeur, installé à Avignon, a sorti le 1^{er} tome de la Pastothèque, une description éco-pastorale des milieux naturels du Sud de la France dans un contexte de changement climatique. Le tome 1 fait état des étages alpins, subalpin et montagnard, comprenant également le Vaucluse.

Cet ouvrage scientifique propose de réactualiser les inventaires réalisés à la fin des années 1990, de la haute montagne à la Méditerranée, dévoilant la diversité des milieux mobilisés par les troupeaux pastoraux. Ce livre est d'autant plus important que le changement climatique a bouleversé les milieux et donc leur gestion pastorale, permettant aux éleveurs et bergers de s'enrichir de nouveaux retours d'expérience développés ces dernières années.

Un ouvrage dévolu aux éleveurs, bergers et pastoralistes

La Pastothèque Tome 1, Montagne s'adresse aux éleveurs, bergers et pastoralistes pour les aider à s'adapter aux changements climatiques. Outil opérationnel, il aide à l'identification des milieux pastoraux de grande diversité. L'ouvrage identifie chaque milieu, recense l'éventail des fonctions d'alimentation mobilisables pour satisfaire aux besoins des animaux, précise les modes de gestion adaptés, détaille les dynamiques des milieux avec un objectif de reconquête pastorale des espaces.

Dans le détail

De la mer aux sommets des montagnes, les troupeaux des éleveurs pastoraux se nourrissent en parcourant des pelouses sèches et humides, des landes, garrigues et maquis, des sous-bois feuillus et résineux. Sur ces milieux non cultivables, c'est par la seule pratique pastorale que les éleveurs auront à s'adapter aux accidents climatiques plus fréquents et plus intenses. C'est pourquoi il est nécessaire de reconnaître les milieux pastoraux les plus sensibles et ceux les plus résilients, susceptibles de fournir des solutions au pâturage.

Les espaces pastoraux de saison en saison

C'est en effet l'atout majeur des végétations pastorales que de proposer une diversité de structures et de compositions floristiques avec laquelle il faut savoir jongler de saison en saison. Herbes grossières, buissons comestibles et abri des sous-bois fournissent une palette de possibilités en complément de l'herbe verte et tendre.

Ecrit par le 4 juillet 2024

La Pastothèque est éditée en deux tomes, Montagne et Méditerranée.

Conçue pour la plupart des services pastoraux avec l'appui de chercheurs, elle propose une typologie unifiée des milieux pastoraux en permettant de les caractériser, de décrire les fonctions d'alimentation mobilisables pour chacun, de quantifier les ressources et aborde leurs fonctionnalités climatiques pour fournir aux éleveurs, bergers et acteurs du monde pastoral quelques clés d'adaptation aux effets du changement climatique.

Les infos pratiques

[La Pastothèque. Tome 1. Montagne](#), étages alpin, subalpin, montagnard. Le nouveau référentiel des milieux pastoraux du Sud de la France. Cardère éditeur. Imprimé en Europe, en avril 2023. 512 pages. 30€. 24cm X 16,5cm. Isbn 978-2-37649-036-4 <https://carderre.fr>

Le loup, ennemi n°1 des bergers de la Région Sud

Écrit par le 4 juillet 2024



Ils l'ont rappelé au Président de Provence-Alpes-Côte d'Azur, [Renaud Muselier](#), mardi, lors de sa venue au Salon « [Med'Agri](#) » à Avignon.

« Les attaques de loups se multiplient, 70% de notre territoire est impacté » reconnaît-il face aux représentants des éleveurs de Vaucluse, du Var, des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes. En octobre dernier, la F.D.O (Fédération départementale ovine) avait participé à une mobilisation nationale pour faire part de « L'immense détresse des éleveurs, leurs familles et leurs troupeaux. En Vaucluse, on est passé de quelques attaques il y a 10 ans à 194 en 2020". 9 communes ont été touchées : Beaumont-du-Ventoux, Bedoin, Lagarde d'Apt, Lauris, Monieux, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Venasque et Viens. »

Aujourd'hui, on estime que 4 à 5 meutes de loups séviraient en Vaucluse, soit une trentaine d'animaux, en particulier sur le Ventoux, dans le Grand Luberon et Les Monts de Vaucluse. Cependant, seule la

Ecrit par le 4 juillet 2024

commune de Bedoin est classifiée comme « foyer de prédation ».

« C'est un dossier important » reconnaît Renaud Muselier. « La Convention de Berne, relative à la conservation de la vie sauvage, a été signée par une cinquantaine de pays dont la France en 1979. Elle stipule qu'il faut sauver les races en voie d'extinction, mais depuis, le loup prolifère, pour se nourrir, il s'aventure même en ville et il égorge des dizaines de bêtes en pleine nature. Bientôt il n'y aura plus ni agneaux, ni biquettes dans nos collines et nos montagnes. L'Europe paie, elle débourse 35M€, mais il faut 20 mois pour être remboursé. Je suis chasseur et je pense qu'il faudrait modifier les quotas d'abattage pour éviter que les loups ne prolifèrent. Evidemment, je partage le souci de bien-être animal, mais là il s'agit de prédateurs, quelques tirs de défense supplémentaires seraient les bienvenus pour réguler la co-existence d'ovins et de loups. »

Il ajoute : « Il faut remonter à 4 000 ans dans le passé pour retrouver les premières traces de pastoralisme en Région Sud. Plus qu'une tradition, c'est un héritage, un savoir-faire ancestral qui perdure grâce à la passion des bergers. Leur amour des bêtes, de la nature, leur don de soi, un métier d'une rare noblesse qui mérite un soutien sans faille. Nous serons toujours à leurs côtés ».



Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec les représentants des éleveurs de toute la région Sud, lors du salon Med'Agri qui vient de se tenir à Avignon © Andrée Brunetti

Les bergers vauclusiens qui vivent dans l'angoisse permanente d'une attaque de leurs troupeaux, avec le traumatisme que cela provoque, demandent une action rapide des pouvoirs publics pour réguler les populations de loups et un réveil de l'opinion publique. « Ce sont les paysages, le pastoralisme, un mode de vie, une viande de qualité et un terroir qui sont en danger ».

La Région Sud a identifié un certain nombre de propositions comme par exemple la mise en place par

Ecrit par le 4 juillet 2024

l'Etat d'un « Comité Loup » ainsi qu'une réflexion au niveau européen pour envisager le classement du loup parmi les espèces « protégées » et non plus « strictement protégées ».

Contact : maregionsud.fr

Andrée Brunetti